

GESTION
DES
AIRES
PROTÉGÉES
ET DE LA
BIODIVERSITÉ

Égypte - Alexandrie

Formation
initiale

Master 1 & 2

Programme de formation

- Principes et base de gestion comptable et financière
- Economie du développement
- Agriculture durable et agroforesterie
- Aires protégées et zones humides
- Politiques économiques de gestion de l'environnement
- Politiques de conservation et efficacité de gestion des aires protégées en Afrique
- Plan de gestion et suivi-évaluation des aires protégées
- Instruments de sécurisation et conservation des aires protégées
- Suivi écologique et techniques d'inventaire et conservation d'espèces
- Financement et valorisation des aires protégées
- Biodiversité, écologie et conservation des aires protégées
- Projet de spécialité (6 crédits)

GESTION DES AIRES PROTÉGÉES ET DE LA BIODIVERSITÉ

Cette formation répond aux objectifs du développement durable



#UNIVERSITÉSENGHOR
université internationale de langue française
au service du développement africain

Master 1 & 2

GESTION DES AIRES PROTÉGÉES ET DE LA BIODIVERSITÉ

Une formation spécialisée dédiée à la conservation des aires protégées en Afrique.

Objectifs de la formation

Former des cadres dotés des outils et méthodes spécifiques leur permettant de contribuer à l'amélioration des modes de gestion durable des aires protégées en Afrique.

Compétences visées

- 1 Caractériser une aire protégée et estimer sa biodiversité
- 2 Définir et mettre en oeuvre un plan de gestion pour une aire protégée
- 3 Développer des stratégies de financement durable pour la conservation des aires protégées
- 4 Développer une stratégie de valorisation de la biodiversité et des aires protégées
- 5 Appréhender les nouveaux enjeux environnementaux des aires protégées
- 6 Conseiller les autorités sur la gouvernance des aires protégées.

Débouchés

Cadres dans les administrations publiques, les ONG de conservation, les collectivités territoriales, les associations en environnement.

Conditions d'admission

En M1 : Les candidats doivent être titulaires d'une licence dans un domaine liée à la spécialité, pouvoir justifier d'au moins une année d'expérience professionnelle et passer avec succès les différentes épreuves du concours d'entrée. Le coût de la formation est 350 € pour les candidats admis en tant que boursier et de 3000 €/an pour les candidats admis en tant que non-boursiers. Ces montants comprennent la prise en charge des frais de vie, une allocation mensuelle de subsistance et le transport aller-retour pour le stage de M2.

En M2 : Les candidats doivent être titulaires d'une première année de master ou d'un diplôme de niveau équivalent délivré par une institution reconnue dans un domaine correspondant à la spécialité. L'admission est également possible par validation des acquis professionnels à partir de 3 ans d'expérience. Le coût de la formation est de 3000 € comprenant la prise en charge des frais de vie et une allocation mensuelle de subsistance.